

ARPAJON

NOTRE VILLE #57

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON



12 Plan Local d'Urbanisme Vous avez la parole

PROLONGATION

**EMMÉNAGEZ
CETTE ANNÉE**

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
DANS LE MEILLEUR D'ARPAJON !**



CITY nature¹

5 BONNES RAISONS

POUR FAIRE LE BON CHOIX À ARPAJON !

1 **PRÉFÉREZ VIVRE
ENTRE VILLE
ET NATURE**
AU CŒUR D'UN NOUVEAU QUARTIER

2 **EMMÉNAGEZ DÈS
CET AUTOMNE⁽¹⁾**
ET VENEZ VISITER L'APPARTEMENT
TÉMOIN DÈS LE 28 FÉVRIER

3 **DES PRIX TRÈS
ATTRACTIFS⁽²⁾**
SUR UNE SÉLECTION
DE 3 ET 4 PIÈCES

4 **RÉSERVEZ
AVEC SEULEMENT
2000 €**
AU LIEU DES 5% HABITUELS
POUR L'ACHAT DE VOTRE 3 OU 4 PIÈCES⁽¹⁾

5 **VOTRE CUISINE ÉQUIPÉE
MOBALPA**
JUSQU'À **5 000 €⁽⁴⁾**
OFFERTS EN BONS D'ACHAT



ESPACE DE VENTE : ANGLE GRANDE RUE ET BOULEVARD ABEL CORNATON
Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 19h, le samedi de 10h30 à 13h00 et de
14h00 à 19h00. Tél : 01 64 59 56 18

Loi Pinel : Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.

eiffage-immobilier.fr

0800 734 734*

* Appel gratuit depuis un poste fixe

**EIFFAGE
IMMOBILIER**

Constructeur-promoteur... et bien plus encore

(1) Sous réserve de l'avancée des travaux, sauf cas de force majeure et cause légitime de suspension du délai de livraison définis dans les termes du contrat de réservation. (2) Prix remis jusqu'au 30/04/15 pour toute signature d'un contrat de réservation, dans la limite des stocks disponibles portant sur le programme « City Nature » d'Eiffage à Arpajon. (3) Pour la conclusion d'un contrat de réservation d'un 3 ou 4 pièces entre le 02/03/15 et le 30/04/15 portant sur le programme « City Nature » d'Eiffage à Arpajon, payez 2 000 € à la réservation, versez 15% à la signature de l'acte authentique, payez 80% à l'achèvement du bien et 5% à la livraison - Hors frais d'acte notarié et d'assurances emprunteur. (4) « Votre cuisine équipée Mobalpa (dont électroménager) jusqu'à 5 000 € en bon d'achat » : remise d'un bon d'achat Mobalpa (voucher Mobalpa) d'une valeur de 4 000 € pour un 3 pièces et 5 000 € pour un 4 pièces. Détail de l'offre sur simple demande ou en Espace de Vente. Dans le cas où le réservataire ne souhaite pas bénéficier de l'offre cuisine, le montant correspondant sera déduit du prix lors de la signature du contrat de réservation (selon prix grille en TVA 20% en vigueur au 01/04/15), soit 4 000 € pour un 3 pièces, 5 000 € pour un 4 pièces. (5) Le PTZ+ est un prêt octroyé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale. Le montant du prêt et les conditions de son remboursement dépendent des revenus, du caractère neuf du logement, de la composition du foyer, de la zone géographique et de la performance énergétique de la résidence. Le prêt à taux zéro est réservé aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence au cours des deux dernières années, sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. (6) Le dispositif Pinel permet de bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 21% dans le cadre d'un investissement locatif. Il concerne uniquement les logements à haute performance énergétique. *Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78141 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Eiffage RCS Versailles N°B 552 000 762. Conception - Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations.

la lettre de Monsieur le Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La dynamique du mandat est lancée et cette première année voit se concrétiser plusieurs engagements du projet municipal.

Un projet d'amélioration de notre cadre de vie et du fonctionnement de notre ville, mais aussi de développement des relations humaines entre celles et ceux qui y vivent, y travaillent ou la fréquentent pour ses commerces et ses services.

Chacun peut voir concrètement dans la ville comment se traduit cette dynamique.

À travers les travaux d'amélioration de nos voiries, d'embellissement de nos espaces publics, de développement de liaisons douces, telle la nouvelle « promenade Duhamel » reliant les parcs de la Prairie à Guesdon le long de la rivière la Remarde.

À travers le projet de rénovation du cœur de ville qui débute par la révision de notre Plan Local de

l'Urbanisme et une balade urbaine de concertation, dont je souhaite qu'elle soit la 1^{re} expérience d'une démarche qui associera les habitants, les acteurs économiques, sociaux et associatifs.

Ou par la réalisation de deux projets immobiliers importants pour requalifier des friches industrielles aux abords de l'hôpital et de la gare, permettant ainsi d'installer les nouveaux locaux du Pôle Emploi et d'accueillir de nouveaux arpajonnais qui viendront soutenir le développement socioéconomique de notre ville.

Mais ce ne sont pas les murs qui font la cité, ce sont les hommes qui la constituent, c'est pourquoi une attention particulière est portée aux relations humaines dans notre ville, en allant à la rencontre des habitants, en soignant la concertation et la co-élaboration des projets, en soutenant le monde associatif.



C'est aussi à travers de multiples manifestations festives, culturelles, économiques que se développent les liens humains. On se rencontre, on échange on vit tout simplement en communauté.

Toutes ces actions menées en relation avec les forces vives de notre ville, avec le concours des services communaux et communautaires confortent Arpajon dans son rôle de ville centre, alliant dans un subtil équilibre, l'habitat, les activités et les espaces verts.

Collectivement engagés pour l'avenir d'Arpajon et de l'Arpajonnais, vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour agir.

Christian Béraud, maire d'Arpajon



Révision du PLU : balade urbaine de concertation le 14 mars dernier.



DOUZE CANDIDATES POUR UN TITRE

Difficile pour le jury, présidé par Christian Béraud, Maire d'Arpajon, et pour le public, appelé à voter, d'élire la nouvelle Miss Arpajon ! Il faut dire que ce 7 février, le glamour avait rendez-vous avec la beauté. Douze jeunes filles, âgées de 16 à 23 ans, ont en effet rivalisé de charme et de pétillance sur le tapis rouge de l'espace Concorde. Heureusement, plusieurs défilés, un quizz de personnalité et un concours de bouquet, concoctés par le Comité Miss Arpajon, ont permis aux votants de départager les candidates. Au bout de la nuit, le titre, tant convoité, a donc été attribué à Kader Boztug, 20 ans, étudiante en biologie à l'Université d'Evry. Mélanie Machado, 1^{re} dauphine (n°4), et Lucille Da Silva, seconde dauphine (n°5), ont complété le podium, sans qu'aucune autre candidate ne démérite. Une année enrichissante attend désormais nos trois lauréates, qui auront la tâche honorifique de représenter la ville en plusieurs occasions. Avant que, peut-être, à l'instar de la sémillante Fanny Denoun, Miss Arpajon 2013, l'une d'elles ne soit nommée Ambassadrice d'Arpajon. Encore bravo à toutes !



CARNAVAL 2015

**UN CARNAVAL TOUT SOURIRE**

Jamais avare d'efforts et de créativité, Michel Corbeaux et le Comité du Carnaval avaient, cette année encore, organisé deux événements pour le plus grand plaisir des petits et des grands: une Parade le 1^{er} mars et un Carnaval des enfants le 7. Par deux fois, la mascotte Bineau a ainsi eu le privilège de s'enflammer, devant une foule toujours aussi enthousiaste. Les plus beaux déguisements ont également été récompensés lors d'un concours haut en couleur, réalisé à l'espace Concorde.



NOUVEAUX HABITANTS

LE CHOIX DU BIEN VIVRE

Arpajon est une ville très attractive. Par ses qualités environnementales, ses connexions à l'ensemble du bassin économique francilien et son dynamisme propre, elle possède de nombreux atouts. Et si l'on y vient parfois par hasard, on s'y installe par choix !

Le 31 janvier une soixantaine de nouveaux habitants de la commune se sont rendus, à l'invitation de la Municipalité, à la matinée de présentation et d'accueil organisée pour eux en Mairie, salle des mariages. Après un petit déjeuner convivial, ils ont reçu un sac contenant divers documents, annuaires et programmes de la ville, des invitations à la saison culturelle ainsi qu'une clé USB contenant un diaporama des événements de l'année écoulée. Christian Béraud, Maire d'Arpajon et l'équipe municipale ont ensuite développé les traits majeurs et les grandes orientations de la vie municipale. Enfin, au terme d'une séance très concrète de questions/réponses, la plupart d'entre eux ont rejoint l'un des cars municipaux pour un tour de ville commenté, histoire de parfaire leur connaissance des lieux. À tous, nous adressons encore un fois un vif message de bienvenue !



**ALINE ET HUGUES
(DEPUIS MARS 2014)**

« Notre choix s'est porté sur Arpajon pour des raisons géographiques de proximité avec nos emplois et de desserte ferroviaire. Nous avons eu un vrai coup de cœur pour une maison. Au final, nous sommes ravis de ce qu'offre la ville : des commerces de proximité, des espaces verts et une vie associative dynamique. »



**MARIE-THÉRÈSE
(DEPUIS NOVEMBRE 2014)**

« Venant de Leudeville, je connaissais Arpajon avant d'y habiter et ce choix d'y emménager est un vrai choix de vie. C'est une ville idéale pour qui ne veut pas utiliser la voiture. Arpajon possède toutes les infrastructures dont je peux avoir besoin, un environnement vert et agréable et une politique culturelle très dynamique. Je suis ravie ! »

19 MARS 2015

**COMMÉMORATION
DES ACCORDS D'ÉVIAN**

Les accords d'Évian ayant marqué le cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie, cette commémoration se déroule en présence des autorités civiles et militaires et des représentants de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA).



21 MARS 2015

**JUMELAGE AVEC FREISING**

Dans le cadre du jumelage avec la ville de Freising, un groupe de jeunes collégiens allemands est venu avec leurs professeurs séjourner une semaine à Arpajon. Tous ont été accueillis par la Municipalité, M. Brun, Président de l'association Arpajon-Freising et par leurs correspondants du collège Albert Camus.

28 MARS 2015

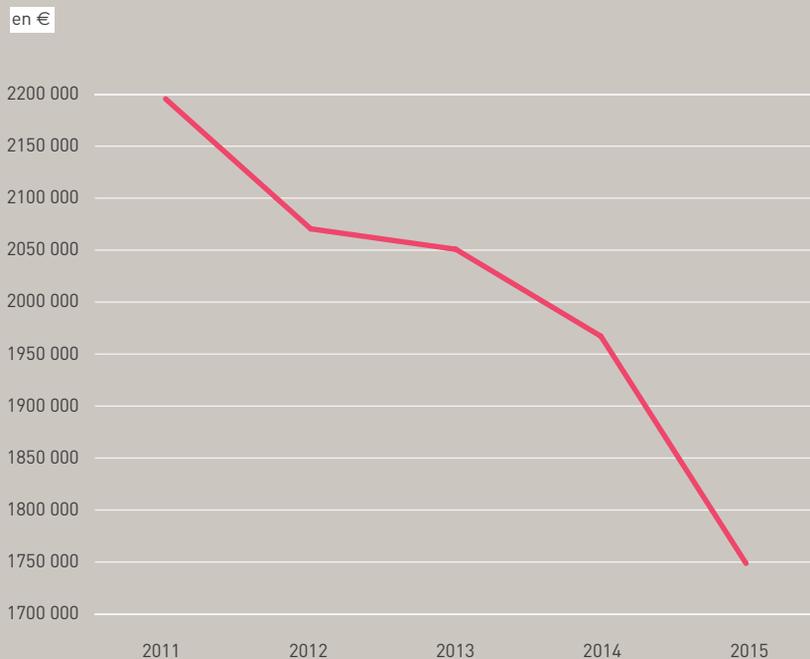
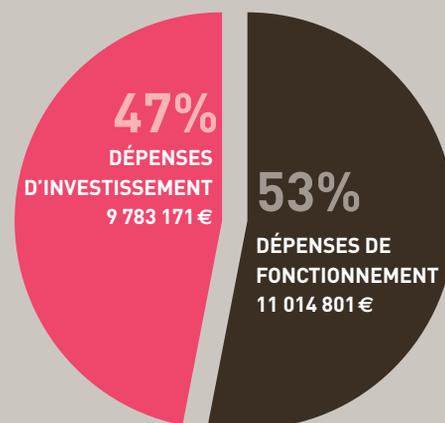
**LE « PARCOURS
DU CŒUR »**

Une cinquantaine de marcheurs ont répondu à l'appel de la Fédération française de cardiologie pour un « Parcours du cœur » sous le signe de la générosité et, grâce à la présence du véhicule d'intervention des sapeurs-pompiers d'Arpajon, de la sécurité.

**AUDREY DURAND,
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA COMMUNE D'ARPAJON**

Depuis le mois de janvier, Audrey Durand a pris la Direction générale des services de la commune d'Arpajon. Spécialiste en aménagement du territoire et en administration générale, cette essonnoise d'adoption a d'emblée apprécié le dynamisme de la ville « qui, en plus de son attractivité économique et culturelle, propose de façon concentrée tous les services nécessaires, pour tous les âges de la vie ». En faisant de la « ville numérique » une priorité, elle entend d'ailleurs soutenir, à l'échelle des services et par la formation des agents municipaux, l'évolution des modes de vie des habitants. La Municipalité lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions !

GRANDS CHIFFRES

ÉVOLUTION DE LA DOTATION D'ÉTAT
DE FONCTIONNEMENT 2011-2015RAPPORT
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT /
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET TOTAL
20 797 972 €

FINANCES COMMUNALES

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET MAÎTRISÉ

Le Conseil municipal a approuvé le projet de budget 2015 le 15 avril dernier. Tout en tenant compte de la baisse notable des recettes en 2015, le budget primitif marque la volonté de l'équipe municipale de réaliser d'importantes opérations d'investissement conformes aux engagements du mandat.

Dans la perspective de baisse des dotations de l'État, il a été décidé de réduire les dépenses communales. Un effort a été fourni sur la section de fonctionnement pour atteindre une baisse de - 8%. Des contrats de maintenance ont notamment été mis en œuvre pour nombre de prestations, afin de mieux maîtriser les coûts, avec le souci d'une meilleure qualité de service et d'un suivi rationalisé. Parallèlement, la commune développe les nouveaux rythmes scolaires sur une année budgétaire complète. Cette

réforme dont le coût pour la commune est estimée à 225 000€, permet de proposer des activités sportives, culturelles et de loisirs aux enfants. Pour ce faire, Arpajon bénéficie du fond d'amorçage de 50€ par élève et d'un complément de 40€ (Dotation de solidarité urbaine et CAF), pour un montant global de 81 000€. De plus, la commune étant éligible au dispositif de la Politique de la ville, Arpajon s'engage dès 2015 sur un contrat de ville comportant trois axes : habitat et cadre de vie, cohésion sociale, insertion et développe-

ment économique. En matière d'investissement, la Municipalité maintient sa politique en faveur du développement de la commune. Elle pourra notamment compter sur une recette de 610 000€ de FCTVA au titre des investissements réalisés en 2013 contre 440 000€ en 2014. Sur le plan des recettes fiscales, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâtie adoptés par la commune n'ont pas été augmentés depuis 1996, ils sont très inférieurs aux moyennes constatées en Essonne et au niveau national.

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2015



La parole à... **Daniel Couvrat,**

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES FINANCES

« Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, nous avons opté pour un équilibre budgétaire marqué du double sceau du pragmatisme et de la maîtrise. Le budget 2015 est un budget volontaire qui accompagne

nos projets de façon réaliste et optimisée. Nous voulons, en effet, maintenir le rayonnement de la ville d'Arpajon, tout en améliorant la vie quotidienne de ses habitants en consacrant une part importante du budget aux équipements communaux. En restant vigilant sur l'utilisation des ressources, nous maîtrisons notre capacité d'autofinancement et confortons notre faible endettement. Ainsi, malgré un contexte national contraint, les taux d'impositions demeurent inchangés : ils ont été votés à l'unanimité des conseillers municipaux. »

RÉNOVATION DES PAVILLONS DEVANT L'HÔTEL DE VILLE : 110 K€

ENGAGEMENT 51

L'un des pavillons abritera la maison du commerce. Les deux pavillons de l'hôtel de ville bénéficieront d'une rénovation de leur façade et de leur aménagement intérieur.

CRÉATION DU PARKING VERDIÉ N°2 : 96 K€

ENGAGEMENT 57

Un nouveau parc de stationnement sera aménagé rue Verdié, à l'arrière du nouveau gymnase. Ces emplacements seront réservés aux commerçants et riverains avec abonnement.

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE : 360 K€

ENGAGEMENT 51

Les études préliminaires à la rénovation de l'église Saint Clément seront effectuées ainsi que des travaux de confortement.

RÉNOVATION DU BÂTIMENT 100 GRANDE RUE : 133 K€

ENGAGEMENT 51

Le ravalement de la façade du 100 Grande Rue et la réhabilitation du passage couvert permettront de valoriser cet équipement communal. Les activités seront mieux identifiées grâce à une nouvelle signalétique.

OPTIMISATION DU STATIONNEMENT : 224 K€

ENGAGEMENT 56

La durée de stationnement dans certains parkings sera limitée. Un dispositif de barrière et de comptage associé à une tarification progressive sera mis en place. Cette nouvelle politique de stationnement permettra de libérer un potentiel de places important afin de soutenir le commerce de proximité.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ : 180 K€

ENGAGEMENT 54

La commune lance l'étude diagnostic et programmation du cœur de ville en vue du réaménagement de la Place du marché et des rues adjacentes.

RÉFECTION DE LA RUE CHARLES PHILIPPE LEMAIRE : 222 K€

ENGAGEMENT 57

Ce projet prévoit la réfection complète de cette rue du centre-ville selon le modèle de la rue Dauvilliers : enfouissement des réseaux aériens, création d'un trottoir, reprise des réseaux assainissement et télécoms, enrobé.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE CONCORDE : 125 K€

ENGAGEMENT 47

Une étude acoustique et de sécurité incendie sera réalisée ainsi que la rénovation de la salle de spectacles.

CIMETIÈRE : 75 K€

La rénovation du mur entre la rue des Acacias et l'entrée principale du cimetière rue de Bellevue sera réalisée.

RENFORCEMENT DE LA VIDÉO PROTECTION : 295 K€

ENGAGEMENT 64

Le système de vidéo protection sera amélioré : remise à niveau du parc, centralisation des données vers la Police Municipale, installation d'antennes relais.

DÉVELOPPEMENT DU PLAN VÉLO : 10 K€

ENGAGEMENT 21

La commune achètera des vélos électriques et poursuivra les actions en faveur de la pratique du vélo dans la ville. La Communauté de communes installera un parc vélo sécurisé à la gare SNCF.

IMPÔTS LOCAUX

Les taux communaux des impôts directs locaux n'augmentent pas. Ils sont maintenus à leur taux de 1996. Ils permettront une recette prévisionnelle de 4 384 846 €. C'est au prix d'une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement, associée à un programme pluriannuel des investissements réaliste que nous pouvons maintenir ce taux en 2015.

TAXES	TAUX
Taxe habitation	11,78 %
Foncier bâti	14,74 %
Foncier non bâti	46,78 %



OPÉRATION CITOYENNE : VILLE PROPRE

TOUT LE MONDE S'ENGAGE, CHACUN Y GAGNE !

Garder la ville propre est l'affaire de tous : c'est le message de la nouvelle Campagne Propreté décidée par la Municipalité qui démarrait, en avril dernier.

La ville d'Arpajon a lancé une nouvelle opération de propreté et d'entretien du domaine public avec appel à la notion de citoyenneté, pour un mieux-vivre ensemble.

«*Bien plus qu'une campagne de propreté purement technique, nous nous engageons, de manière forte, à remettre, au premier plan, les valeurs de partage et de respect de l'espace public, par l'implication, in fine, des habitants dans l'amélioration du cadre de vie. Ambitions qui rejoignent pleinement celles mises en valeur par notre engagement de valorisation et d'embellissement de la ville d'Arpajon et l'obtention de la 3^e fleur par le conseil des villes et villages fleuris*», explique Élisabeth Taunay, adjointe au Maire, chargée de la citoyenneté, de la communication et des e-services.

L'un des temps forts était marqué, le 6 mai dernier, par la signature officielle, en Mairie, de l'adhésion à l'Association des Villes pour

la Propreté Urbaine (AVPU) par Christian Béraud, Maire d'Arpajon et Magalie Orlas, Présidente de l'APVU.

UN GESTE SIMPLE...

Nettoyage des rues, réfection du mobilier urbain, mise en valeur des espaces verts ...la campagne Propreté concerne l'ensemble des domaines de l'espace public. Pour sensibiliser les Arpajonnais, une campagne d'information est mise en place : panneaux dans la ville, «flyers» chez les commerçants et dans les lieux publics, information sur le site internet...Pour une ville plus propre, l'effort de tous doit être constant.

Papiers gras, mégots de cigarette, sacs plastiques, les déchets jetés dans les rues nuisent à l'image d'une ville et de ses citoyens. Pourtant, les poubelles sont nombreuses et le geste est simple ! Il suffit que chacun respecte les règles élémentaires de civisme pour qu'Arpajon reste propre. Des actions sont mises en oeuvre par les agents des services techniques de la commune mais cet engagement doit être partagé par tous.

En avril, les rues Agot, de l'Aître, de la résistance, de la libération et le haut de la Grande Rue ont été les premières à bénéficier des actions de la campagne : les dépôts sauvages et insalubrités ont été ramassés ; les trottoirs et chaussées ont été nettoyés avec, de surcroît, le désherbage et le démoussage le long des murs ; le mobilier urbain et la signalétique routière ont été rénovés ou remplacés ; certaines jardinières ont été remplacées ou déplacées, les arbres et les végétaux muraux taillés ; les marquages au sol ont été rafraî-



chis. Cette opération a mobilisé 19 agents techniques de 3 services, Voirie Réseaux/ Propreté, Espaces verts et Ateliers. Prochain secteur concerné : la Butte aux Grès.

J'AIME MON CHIEN, J'AIME MA VILLE, JE RAMASSE !

Autre temps fort de la campagne, la rencontre des élus et de 3 élus du Conseil municipal des enfants avec la société d'éducation et de prévention canines «Le Chien Citoyen» a permis un diagnostic des problèmes de déjections canines dans les rues. Alain Lambert, directeur du «Chien Citoyen» est agréablement surpris : «Arpajon est une ville agréable avec beaucoup d'espaces verts, notamment de parcs. La démarche engagée par la municipalité est d'intégrer la ville comme un espace urbain partagé par tous. Tous les parcs sont autorisés à la circulation des chiens en laisse et leurs propriétaires peuvent très facilement ramasser les déjections canines avec les distributeurs de sacs implantés partout.» Le diagnostic de l'éducateur canin est clair : «l'action de la municipalité est cohérente et adaptée. Le principe du ramassage s'inscrit dans une logique citoyenne. Une bonne idée qui doit être pérennisée.»



La parole à... Maxime Darras,

ADJOINT AU MAIRE, CHARGÉ DES TRAVAUX ET DE LA SÉCURITÉ



« La mission des agents des services techniques ne s'arrête pas au simple «coup de balai». Elle intègre l'entretien du mobilier urbain et des espaces verts. Ce travail récurrent est grandement facilité par un comportement citoyen, où chacun se sent concerné par la propreté de sa ville. Tout le monde y gagne ! Même si de nombreux Arpajonnais ont déjà adopté ce comportement, il reste encore beaucoup à faire pour rallier l'ensemble.

L'adhésion à l'AVPU met à disposition des Indicateurs Objectifs de Propreté qui permettent aux agents de réaliser une évaluation quantitative de la «non propreté». Nous pourrions ainsi mieux cibler les secteurs où la propreté est à améliorer. Chaque Arpajonnais doit se sentir concerné: entretenir son trottoir, tailler ses végétaux... sont des gestes citoyens qui font qu'Arpajon est une ville agréable à vivre et le restera.»

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



L'AVENIR DE LA VILLE EN DISCUSSION

Le Plan Local d'Urbanisme est en cours de révision, afin de doter la commune d'un document actualisé, adapté aux besoins de la population et permettant le développement de l'attractivité de la ville pour les 10 à 15 ans à venir.

L'ambition générale est d'améliorer la qualité du cadre de vie en garantissant une exigence d'authenticité, tout en favorisant le commerce et les services de proximité. C'est donc une réflexion globale sur l'avenir de la ville qui est à l'œuvre, autour des grands axes du programme municipal 2014-2020. Agir pour le logement, l'emploi, l'environnement et les déplacements. Agir pour des équipements et des services adaptés aux besoins. Agir pour le patrimoine. Agir pour un centre-ville rénové et attractif.

UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ ET ENRICHİ

Première étape de la révision du Plan Local d'Urbanisme : la phase de diagnostic a permis d'identifier des enjeux à prendre en compte dans les futurs documents d'urbanismes (PLU - AVAP- RLP)*.

Au cours des dernières années, Arpajon a conforté son statut de ville centre de l'Arpajonnais. Elle attire, chaque jour, de nombreux actifs pour exercer leur activité professionnelle et près de 2 400 jeunes en

formation. L'étude pointe la mobilité des habitants qui se déplacent à Paris et dans le sud de l'agglomération parisienne pour se rendre sur leur lieu de travail. En matière de logement, le PLU aura pour objectifs de maintenir l'effort de création de logements aidés et d'apporter des réponses à la demande des familles avec enfants. 39,7% des ménages sont des personnes seules. Sur le plan du cadre de vie, les documents d'urbanisme préserveront les paysages diversifiés caractéristiques de l'histoire

La parole à... Martine Braquet,

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE L'URBANISME ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN



POURQUOI RÉVISER LE PLU ?

L'équipe municipale a décidé la révision générale du Plan Local d'Urbanisme au regard des enjeux urbains, économiques, sociaux, patrimoniaux et environnementaux auxquels la ville d'Arpajon se trouve confrontée. Aujourd'hui, maintenir une offre commerciale de proximité et de qualité dans le cœur de ville est une nécessité. Il en va de même pour l'emploi sur la commune. Un aménagement cohérent et durable de la ville passe par la maîtrise du développement urbain, en tenant compte des futures évolutions démographiques ainsi que de la hausse de la demande en équipements publics et services à la personne. Avec la révision du PLU, nous souhaitons limiter l'expansion urbaine et privilégier la reconstruction de la ville sur la ville. Ainsi, les parcelles dont l'avenir est mal défini seront identifiées afin d'encadrer leur devenir. Le plan de circulation sera remis à plat pour favoriser les déplacements doux et les cheminements piétons.

LES HABITANTS POURRONT-ILS PARTICIPER À LA RÉVISION DU PLU ?

Nous souhaitons associer durablement les Arpajonnais, les commerçants et les associations aux projets d'aménagements de la commune ainsi qu'à leur mise en œuvre. Dans cet esprit, nous avons élaboré une concertation composée de multiples rendez-vous : ateliers, balade urbaine, réunions publiques, t'chat seront proposés à la population.



de la commune: centre ancien, espaces pavillonnaires, zones d'activités, grands axes de circulation jalonnés d'équipements publics. En matière de déplacements, un travail sera mené en faveur des circulations douces tout en œuvrant pour une gestion optimisée du stationnement.

La révision du PLU s'accompagne d'une large concertation pour associer les habitants, les acteurs économiques, les associations et tous ceux qui font vivre notre commune. Ainsi, dans les semaines et mois à venir, une exposition sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, des ateliers thématiques et une réunion publique ouverte à toute la population

seront organisés pour recueillir l'avis des Arpajonnais. Pour preuve, un premier rendez-vous de concertation était organisé samedi 14 mars, sous forme d'une balade urbaine au cours de laquelle une trentaine de personnes ont échangé sur le centre-ville et ses enjeux.

UN TOUR DE VILLE POUR PARLER URBANISME

Sur le secteur de l'hôtel de ville, les visiteurs ont mis en évidence l'intérêt de sauvegarder le patrimoine architectural et insisté sur sa valorisation au moyen d'une nouvelle signalétique. Dans les parcs Freising et Guesdon, il a été remarqué la mise

en valeur des berges de l'Orge et l'attention portée à une rivière bien visible au débit optimisé. La visite de la place du jeu de Paume a mis en évidence l'importance des traversées piétonnes des quartiers d'habitations, la problématique du stationnement en centre-ville et la nécessité de concevoir des programmes d'habitat diversifiés. Enfin, place du marché, les participants étaient unanimes pour demander un espace public mieux partagé entre les voitures, les piétons, les vélos et des lieux de convivialité.

* PLU : Plan Local d'Urbanisme – AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine – RLP : Règlement Local de Publicité



ARCHÉOLOGIE

→ 2000 ANS D'HISTOIRE EN CENTRE-VILLE

Du 30 juillet au 22 août 2014, l'INRAP a conduit des sondages archéologiques Place du marché. Début 2015, les archéologues ont rendu leur rapport diagnostic : dans le centre-ville d'Arpajon, les activités humaines se sont succédé depuis le début de notre ère.

À la faveur du mois d'août, l'équipe de Vincent Goustard (INRAP) a sondé quelque 320 des 2800m² que compte la place du marché. À l'aide d'une pelle mécanique et à la force des bras, ils ont fouillé le sol jusqu'à 1,5 mètre de profondeur, mettant ainsi à jour des vestiges du passé. Après plusieurs mois d'études, les archéologues peuvent désormais dater les premières occupations, qui précèdent l'aménagement de la place il y a 2000 ans. La mise en lumière des vestiges d'un habitat groupé atteste de la présence d'une agglomération gallo-romaine, établie auprès de la voie Lutèce - Génabum (Paris - Orléans), considérée par les historiens comme l'un des vecteurs de la romanisation. De nombreux fragments de céramiques indiquent que des activités domestiques se sont déroulées à cette période (vase, gobelet, assiette, amphore, coupelle, cruche).

Au Haut Moyen Age, l'occupation du site est plus discrète. Toutefois, Arpajon prend de l'importance ; on y frappe monnaie. Dans le courant du Moyen Age, les lieux sont aménagés en place publique servant pour les marchés. Les activités artisanales se développent dans le quartier. La physionomie de la place ressemble à celle que nous connaissons aujourd'hui ; les sols empierrés sont refaits à plusieurs reprises. Des monnaies d'âges différents ont été répertoriées : de la dynastie Julio-claudienne (première dynastie de l'empire romain) à la 3^e République, en passant par des pièces du Moyen Age (XII^e) ou datant de Louis XIV.

Ce travail archéologique a été commandé par la Municipalité afin d'étudier la faisabilité d'un nouveau projet d'aménagement de la place du marché. À partir des éléments techniques, historiques, archéologiques, il sera possible de mettre la place en valeur, en redonnant une lisibilité à l'ensemble urbain qui enserme la halle du XVI^e siècle, classée au titre des monuments historiques depuis 1921. ■



RÉAMÉNAGER LA PLACE DU MARCHÉ

UN CENTRE-VILLE RÉNOVÉ ET ATTRACTIF
(ENGAGEMENT R4)

Arpajon dispose d'un centre-ville composé de rues commerçantes et de bâtiments à l'architecture remarquable : halle du marché, pavillons de l'hôtel de ville, mairie. Dans un esprit de développement de l'attractivité basé sur la valorisation du centre-ville, l'équipe municipale lance un projet d'envergure afin de réaménager le cœur de ville et en particulier la place du marché. « *Nos objectifs sont d'améliorer le caractère esthétique et l'accessibilité de ce secteur, d'identifier clairement les zones de stationnement et de mieux accueillir nos marchés* », explique Christian Béraud, maire d'Arpajon. Ce projet intègre la création d'un nouveau parc de stationnement de 150 places au niveau du 94-96 Grande Rue, conformément à la délibération votée en Conseil municipal le 17 décembre 2014 et à l'engagement 57 du programme municipal.

OPAH

→ LES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat lancée en 2013 dans l'Arpajonnais enregistre des résultats concrets. Avec 15 dossiers déjà financés à l'échelle de la Communauté de communes, dont 6 à Arpajon, le projet prend peu à peu sa vitesse de croisière. Témoignages.



Pour ce monte-escalier électrique, Rolande Broust a obtenu des subventions de la mairie, de la CCA, du Conseil général et de la CNAV. Ce projet d'un montant de 3940 € a été financé à 100%.

L'OPAH permet de valoriser le patrimoine architectural et commercial si caractéristique du cœur de ville d'Arpajon. Une aide au ravalement d'immeuble abritant un commerce ou à la réhabilitation d'une devanture peut être accordée pour les bâtiments situés rue Gambetta, Grande Rue, rue Guinchard, place du Marché, rue Raspail et angle de la rue Dauvilliers. Jean Paul Grévin et sa compagne ont bénéficié d'une aide de la CCA et de la commune pour le remplacement des volets et le ravalement de la façade de leur appartement situé au-dessus d'un commerce en centre-ville. « Nous avons réalisé 19 000 € de travaux et obtenu 3700 € de subventions. Nous sommes contents du résultat et avons fait appel à des artisans ». Grâce à l'OPAH, plus de 200 logements seront réhabilités dans l'Arpajonnais à l'horizon 2018. Le dispositif s'adresse ainsi aux propriétaires occupants, éligibles aux aides de l'ANAH (attribuées sous conditions de ressources), vivant dans des logements de plus de 15 ans. Blanche Russel, 84 ans, a remplacé les 7 anciennes fenêtres de son appartement par des ouvrants en PVC. Elle est très satisfaite de l'opération. « Pour ces travaux d'un montant de 4169 €, j'ai obtenu 4 subventions. La commune m'a versée 500 € et j'ai également bénéficié des aides de la CCA, du Conseil général et de la CNAV », précise la propriétaire.

Pour plus de renseignements, contacter le PACT ESSONNE. Permanence chaque lundi de 14h à 17h30, à la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (4 rue Verdié). Tél. 01 69 78 09 19

MESURES THERMIQUES

La Communauté de communes de l'Arpajonnais a fait réaliser une thermographie terrestre sur 1500 bâtiments d'habitation du territoire. À Arpajon, la Grande Rue, la rue de la Libération, la rue de la Résistance et la place du Marché étaient concernées par cette opération. Elle s'est déroulée dans des conditions météorologiques favorables, mardi 4 mars, de 19h à 0h30, en présence de Christian Béraud, maire d'Arpajon. Ce travail, réalisé par le laboratoire national de métrologie et d'essais permettra, une fois les données analysées, d'indiquer aux propriétaires le type de travaux à réaliser pour économiser l'énergie. Ils seront invités par courrier à consulter les résultats de la thermographie et bénéficieront de conseils sur les aides financières possibles.



SALON DU TOURISME EN ESSONNE

« VALORISER NOTRE PATRIMOINE »

C'est en ces termes que Christian Béraud, Maire d'Arpajon, a souligné l'importance du 1^{er} Salon du Tourisme en Essonne, lors de son inauguration le 11 avril dernier.

Promouvoir et valoriser les patrimoines historique, culturel ou culinaire de notre département, telles étaient les ambitions du Salon du Tourisme et des Loisirs qui se tenait dans la Halle d'Arpajon les 11 et 12 avril dernier. Organisé à l'initiative de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives de l'Essonne, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, le salon a attiré plus de 3 200 personnes. 48 exposants ont, eux, répondu à l'appel de ce week-end inédit et démontré le dynamisme du tourisme essonnien, dans une ambiance festive.

ARPAJON RENOUVEAU, CŒUR DE COMMERCE



ARPAJON RENOUVEAU

À la faveur de son assemblée générale, le 6 mars, l'association de commerçants « Arpajon Renouveau » a renouvelé son Bureau exécutif. Les 80 adhérents de l'association ont élu à leur présidence Philippe André, en remplacement de Michel Daoudi. Ce dernier s'est vu remettre à cette occasion la médaille de la ville des mains de Christian Béraud, Maire d'Arpajon. Une façon de féliciter et de remercier cette figure importante du commerce local qui, après avoir tenu les rênes de deux commerces sur la commune, a œuvré au sein de l'association à la promotion et à l'animation de la vie économique arpajonnaise. Un dynamisme que compte bien entretenir et même développer le nouveau président, Philippe André, bijoutier à Arpajon, fort de son expérience professionnelle et de la confiance de ses associés. Actrice majeure de la vie commerçante et commerciale d'Arpajon, l'association organise toute l'année, en partenariat avec la Municipalité, de nombreux événements, du salon de l'Automobile à celui des Antiquaires, en passant par ceux de l'artisanat ou des vins et fromages. Autant d'animations qui rendent le cœur de ville attrayant et attractif et confèrent à Arpajon un statut de ville commerçante tout à la fois unique et enviable.



UNE PREMIÈRE À FOND LES MANETTES !

Plus de 700 passionnés ont sillonné les allées du salon du jeu vidéo et retrogaming à l'espace Concorde, samedi 4 et dimanche 5 avril. Une dizaine de boutiques de jeux, d'arcades, de produits dérivés et de figurines étaient réunies, le temps d'un week-end placé sous le signe du divertissement. Pas moins de 20 tournois ont permis à des centaines de joueurs de s'affronter virtuellement, empruntant les traits et les faits et gestes de Zlatan Ibrahimovic (jeu de foot) ou Sebastien Loeb (course de voitures). Il faut dire que de très nombreux écrans étaient à la disposition des visiteurs. Parmi les tops du salon : *Call of Duty*, *Mario Kart* et *Street fighter4*, sans oublier les jeux vintage largement

plébiscités par les adultes pour rivaliser de savoir-faire avec des ados, as de la manette.

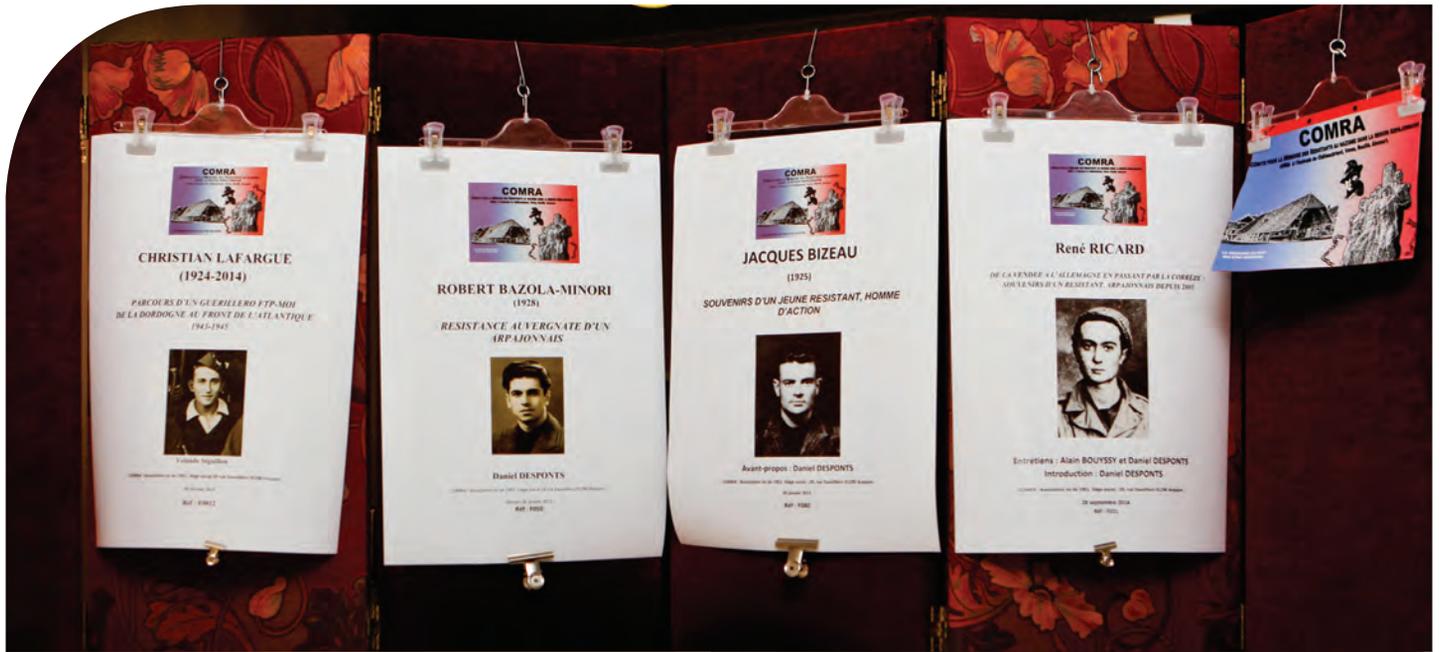
« Nous sommes très fiers d'avoir participé à l'activité d'Arpajon et remercions la Municipalité pour l'accueil de notre salon que nous souhaitons étoffer à l'avenir », a indiqué Pierre Montreau, responsable de l'organisation de cette 1^{re} édition.

La boutique Netgame, rue Gambetta, tenue par Michel et Cathya Wagner figurait parmi les exposants. « Nous avons présenté des jeux neufs et d'occasions. Nous sommes très satisfaits de ce salon », précise Fabrice Pattaro du magasin de jeux vidéo d'Arpajon.



LE PHOTO-CLUB FAIT SON MARCHÉ

Dans le cadre de son projet associatif (lauréat de l'appel à projet 2014), le photo-club d'Arpajon continue son exploration des mille et une facettes de notre institution hebdomadaire. Habités, depuis septembre, à être sous le feu des photographes, les commerçants et clients du marché ont eu le plaisir de voir une première partie de ce travail exposée sous la halle, le 27 février. Les commentaires allaient bon train ainsi que les louanges, car chaque cliché, réalisé avec tendresse et perspicacité, laisse transparaître un peu des ambiances ou des personnalités du marché, toutes saisies « à la volée ». À noter qu'un plaisir ne venant jamais seul, le Photo-club a également exposé ses meilleures clichés de l'année, salle Francval, du 9 au 15 avril. Affaire à suivre !



ANCIENS RÉSISTANTS / COMRA

SORTIS DE L'OMBRE : HOMMAGE À NOS RÉSISTANTS

Le 6 février, en marge de l'assemblée générale du Comité pour la mémoire des Résistants au nazisme dans la région Arpajonnaise (COMRA), Robert Bazola-Minori, Jacques Bizeau, Christian Lafargue et René Ricard, quatre Résistants, ont été honorés. Lors d'une cérémonie émouvante, Christian Béraud, Maire d'Arpajon, leur a remis la médaille de la Ville au nom de la Municipalité.

L'émotion était palpable, tant dans la voix de monsieur le Maire que dans les attitudes des récipiendaires. Mesdames Bizeau et Tafforeau, représentant leurs conjoints, l'un absent pour raison de santé et l'autre décédé récemment, avaient peine à contenir leurs larmes, tandis que Messieurs Ricard et Bazola-Minori, aussi droits qu'en leur quinze ans, n'en étaient pas moins émus et fiers.

C'est à l'âge de seize ans, et aux côtés de son père, que Robert Bazola-Minori a pris le maquis, dans la région de Thiers (Puy-de-Dôme), en 1944. Cycliste émérite, il a vite assuré les liaisons et les transmissions de documents entre les différents groupes de la Résistance, cachant notamment des cartes d'état-major dans la fourche de sa bicyclette ou roulant sous la mitraille lors de la Libération de la ville. Il réside à Arpajon depuis 2001.

Dès son engagement, en 1943, dans le Berry, au sein d'un groupe de Résistants, Jacques Bizeau fait montre d'un sang froid et d'une détermination à toute épreuve. Fin tacticien et meneur d'hommes, le futur officier se distingue, entre autre, lors d'opérations de sabotage. Attaché à la défense de la Patrie et aux idéaux démocratiques, cet homme d'action est aussi un homme de convictions.

Christian Lafargue, décédé en novembre 2014, doit son engagement au refus de l'autorité allemande. Réfractaire au service du travail obligatoire, le fameux S.T.O, il rejoint en 1944 un groupe de Francs-tireurs et partisans composé d'anciens républicains espagnols. Jusqu'en 1945, il participe activement aux libérations de la Dordogne, de Bordeaux

ou encore d'Angoulême, avant d'embrasser une carrière au C.N.R.S. Humaniste convaincu, il a plusieurs fois été décoré. Arpajonnais depuis 2005, René Ricard, médaillé de la légion d'honneur, est homme de caractère. C'est au sein de sa famille, puis d'un groupe vendéen que le jeune homme fait ses premières armes de Résistant. Infirmier, il intègre en 1944 l'Armée Secrète avant d'être incorporé dans la 1^{re} armée française du Général de Lattre de Tassigny, qu'il suivra jusqu'en Allemagne. Doué d'une mémoire exceptionnelle, « Bourrique » (son surnom de maquisard) continue d'exercer à 90 ans le même sens critique qui lui avait fait dire « non » à l'envahisseur en 1943.

C'est au COMRA que l'on doit les recherches historiques qui ont permis de retrouver la trace de tous ces Résistants. Depuis 5 ans, Alain Bouyssy, le président de l'association, et son équipe de passionné(e)s se sont, en effet, fixés pour mission de mettre en lumière les destins de ces Arpajonnais de naissance ou d'adoption qui ont œuvré dans l'armée des ombres lors des heures sombres de l'Occupation. Manière d'enrichir, à l'échelle locale, les connaissances de cette période, de rendre hommage aussi au courage et au sacrifice de ces défenseurs de la liberté, et, enfin, d'en faire partager l'histoire auprès du grand public et des jeunes générations. À ces fins, l'association édite d'ailleurs de très intéressants livrets biographiques qu'il est aisé de se procurer auprès d'elle.

Contacts COMRA : 01 64 90 09 65

DEUX RÉSISTANTES AU PANTHÉON

Organisé conjointement par les Ateliers 29, le COMRA et ATD Quart monde, le cycle de conférences consacré à Germaine Tillon et Geneviève de Gaulle Anthonioz a attiré, sur trois samedis de mars, un public passionné. Animé, entre autre, par Elizabeth Duyck et enrichi de nombreuses lectures, ce cycle a permis de se replonger dans la vie de ces deux femmes hors norme, aux frontières de l'intime et de la grande Histoire.





SALON DES ARTS

DE L'ART TOUT CHAUD !

À l'heure de l'accrochage, Mijo Mezghrani, Maryse Houdy, Geneviève Bruneau, la présidente du Jury, et leur équipe de bénévoles brûlaient déjà de vous présenter les 75 artistes et les 240 œuvres retenues pour cette 14^e édition. Bien vu ! À la lumière de sa forte fréquentation, le Salon des Arts qui s'affirme d'année en année comme un événement majeur de la saison culturelle, a, une fois de plus, témoigné de la flamme qui, sur la commune, anime public, organisateurs et exposants en matière de création artistique.

Les 21 et 22 mars, peintres et sculpteurs confirmés, « du dimanche » ou « en herbe », graffeurs, photographes et plasticiens se sont donc retrouvés à l'espace Concorde. Avec, pour invités d'honneur, Florence Kami et Michel Buret, le Salon des Arts d'Arpajon a d'abord brillé par son ouverture et son éclectisme. Une diversité renforcée par la liberté laissée aux artistes d'exposer dans le cadre du thème retenu cette année, « Tout feu, tout flamme », ou en dehors.

Quant au prochain Salon des Arts, son thème a été dévoilé : « En avant la musique »... ne doutons pas que cela soit dans vos cordes !

INITIATION À L'ART DU FUSING

Dans un esprit de création en œuvre, le collectif Ambr'azur anima tout le week-end un atelier qui fit des étincelles, en offrant la possibilité au public de s'initier à l'art du fusing, une technique de verre fondu. Cette initiative annonça de la meilleure des façons la grande nuit des Arts du feu à venir, le 30 mai aux Ateliers 29.



UNE PLUIE D'ARTISTES RÉCOMPENSÉS

Treize prix ont été attribués lors cette édition 2015, dont un prix du service municipal de la jeunesse décerné par de jeunes arpajonnais et 2 prix du public, l'un en sculpture, l'autre en peinture, pour lesquels plus de 500 suffrages ont été exprimés. Un plébiscite !

Prix de la Ville d'Arpajon, peinture thème : Joël Huet (photo)

Prix de la Communauté de communes de l'Arpajonnais, sculpture thème : Jipe Bocquel

Prix du Conseil Général, peinture hors thème : Sophie Lacko

Prix de l'Assemblée Nationale, sculpture hors thème : Isabelle Bedel

Prix du Sénat : Maryannick Richard

Prix Arpajon Renouveau : Dominique Morel

Prix Espace Temps : Daniel Lebourg

Prix Plume du Page : Manech

Coup de cœur : Christine Navarro

Prix du Rotary : Jean-Claude Portner

Prix du service municipal de la jeunesse (SMJ) : Martine Stéphane

Prix public peinture : Jean-Claude Jouvin

Prix public sculpture : Dominique Morel

EN IMAGES



1/ Les Souffleurs ont soufflé le beau et l'émoi lors d'une action poétique, le 23 mars, au lycée Paul Belmondo.



2/ Avec humour et tendresse, Camille Chamoux a dit pis que pendre des années Giscard, le 23 janvier à l'espace Concorde.



3/ Les Boléros de R.A.V.E.L ont enthousiasmé l'espace Concorde, le 28 mars, avec leur rock- musette trans-générationnel.



4/ Une sortie au jardin en musique et en malice pour les tout petits : Pouce, je pousse, le 12 avril, par la compagnie Goûtes-y-donc.



5/ Le 13 mars, à l'espace Concorde, Annibal et ses Elephants, compagnie des arts de rue, ont livré une misérable et hilarante interprétation d'un Hugo devenu totalement subversif !



6/ Au sein d'une programmation riche et hebdomadaire d'ateliers et de rencontres, les ateliers 29 proposaient, le 11 avril, le tournage d'un court métrage d'animation.

LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

DES COLLÉGIENS EXEMPLAIRES

Suite au dramatique attentat perpétré contre la rédaction de Charlie hebdo, les lycéens d'Arpajon s'étaient fortement mobilisés (cf. ANV #56). Nous avons voulu savoir quelles réactions avaient eu nos collégiens et comment les valeurs de la République étaient portées au sein de leurs établissements, les collèges Albert Camus et Jean Moulin.

À peine franchi le seuil, la Charte de la laïcité s'affiche en bonne place dans le grand hall d'entrée du collège Albert Camus, bruissant de l'animation et du va et vient des élèves à l'heure de la récréation. Rappelant en 15 articles, l'indivisibilité de la République, les devoirs de neutralité, de respect, de non-violence et de tolérance ou encore l'égalité des droits, des sexes ou le rôle de l'école dans l'émancipation intellectuelle et sociale des élèves, le document invite également ces derniers « à faire vivre, par leurs réflexions et leurs activités, la laïcité au sein de leur établissement » (article 15).

LES BONNES PRATIQUES DE LA LAÏCITÉ

Un point auquel Guillaume Machart, Principal du collège Albert Camus, est particulièrement sensible : « par le soin que nous apportons au respect des règles de vie de l'établissement, par les contenus dispensés par les professeurs au sein des classes mais aussi par les nombreuses activités

conduites avec des intervenants extérieurs que nous organisons pour nos élèves, nous portons auprès d'eux la parole et les valeurs de la République ». C'est dans ce cadre que les collégiens ont mené, entre autres, des ateliers sur les droits de l'enfance ou la liberté d'expression avec Amnesty International, sur le bon usage des réseaux sociaux avec l'association e-Enfance, ou

encore sur le rôle et les missions de l'Armée, l'hygiène et l'estime de soi, etc. Par ailleurs, des sorties dans les lieux de pouvoir et d'histoire, des stages de pompiers volontaires junior, des visites d'expositions à la Maison Citoyenne d'accès aux droits et à l'emploi d'Arpajon ou des groupes de paroles réguliers, conduits au sein des classes ou sur des temps périscolaires, participent eux aussi de cette formation de fond à la citoyenneté. Abdelkrim Bouzidi, Principal du collège Jean Moulin, insiste sur ce point : « Nous sommes dans une production quotidienne de sens et de repères utiles au développement de nos élèves. Par l'accès que

nous leur offrons à la culture, à l'art, à une histoire souvent commune, nous les amenons à devenir et à se sentir français, quelques soient leurs origines. » Et Quentin Duvauchelle, principal adjoint du collège Jean Moulin, de renchérir : « Ce travail se fait pour nous en prévention, et non en réparation de quoi que ce soit. Nous n'avons pas de problème avec la laïcité au sein du collège. Il y règne au contraire une harmonie qu'on aimerait retrouver dans la société ! »

UNE MOBILISATION SANS FAILLE

À ce titre, concernant les réactions des élèves au lendemain des attentats du mois de janvier, Messieurs Bouzidi et Machart soulignent tous deux, non sans fierté, l'attitude des élèves. « Toutes les minutes de silence ont été scrupuleusement respectées, y compris sur le temps de la cantine scolaire. Nous n'avons eu aucun problème à déplorer. » Ces temps de respect, « emprunts d'émotions,

de pudeur et même d'une certaine maturité de la part des élèves » ont d'autant mieux été respectés qu'ils se sont inscrits dans un espace de dialogue et d'expression collectif. « Si l'heure n'était pas aux débats, la parole n'en était pas bridée pour autant, au contraire ». De fait, à la demande des élèves, nombre de professeurs ont su exposer les faits, rassurer, écouter et rappeler les enjeux de l'évènement en regard de la



Œuvre d'une collégienne de 5^e, collège Albert Camus

morale et du droit. « L'Éducation nationale a été très réactive et a fourni dans les plus brefs délais des outils et des documents aux enseignants » insiste Florence Cilia, principale adjointe au collège Albert Camus. Ainsi, en replaçant l'évènement dans son contexte politique et en le tournant en « outil pédagogique », élèves et professeurs ont été amenés à définir ou à redéfinir pour eux-mêmes le sens de certains mots, comme « Démocratie » ou « Liberté ». Mais aussi de certains « maux », comme « djihadisme » ou « fascisme ». Manière de rendre un dernier hommage aux victimes en faisant ce que le collège sait faire de mieux : en « élevant » l'individu.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

C'est lors d'un vote officiel, le 1^{er} avril, dans la salle des mariages de la Mairie, que le Conseil Municipal des enfants a validé les grandes actions de son mandat de deux ans : la protection de l'environnement, les solidarités intergénérationnelles ou encore la francophonie, à titre d'exemples.



SERVICE MUNICIPAL DES JEUNES

Du neuf au SMJ, où, grâce au dynamisme et aux talents conjugués de nos jeunes, une nouvelle salle de lecture et un nouveau logo, œuvre de Thomas Daudin, ont vu le jour. Tous deux placés sous le signe de la couleur, ils invitent à l'évasion et la bonne humeur.





FORUM DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS

L'EMPLOI EN DIRECT



Le Forum de l'Emploi et des Métiers, organisé par la Communauté de Communes de l'Arpajonnais (CCA), le 17 mars à l'espace Concorde, aura permis, une nouvelle fois, de mettre en relation directe employeurs et demandeurs d'emplois. Une initiative toujours aussi suivie.

Présent dès l'ouverture des portes, à 9h00, Stéphane a tout de suite investi l'espace dévolu aux offres d'emploi. Agé de 32 ans et en recherche d'emploi depuis 5 mois, il a consciencieusement « épluché » la centaine d'offres disponibles, un crayon à la main. Accompagné de sa femme, il s'est ensuite rendu sur les stands, auprès des éventuels recruteurs de sa branche : l'entretien et les espaces verts. « C'est par mon agence Pôle Emploi que j'ai été informé de la tenue de ce forum. C'est une bonne occasion de me faire connaître, de laisser mon curriculum vitae et de me renseigner sur d'éventuelles formations. » S'informer et rencontrer : un leitmotiv pour tous les

visiteurs, comme l'a rappelé Christian Béraud, Maire d'Arpajon et vice-président de la CCA chargé de l'emploi, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, pour qui « le forum a vocation à être un stimulateur de réseaux et de liens économiques sur le bassin Arpajonnais ». Avec un intérêt tout particulier pour celles et ceux qui entrent dans la vie active, comme le confirme Delphine, chargée de relations entreprises au sein de la Mission locale des 3 vallées : « Pour les jeunes que nous suivons, un tel événement est une opportunité à la fois pour appréhender la réalité du marché de l'emploi, les métiers ou les secteurs qui recrutent, mais aussi pour gagner en expérience au niveau des

entretiens. Beaucoup démarrent leur vie professionnelle et ont donc, sur le forum, la possibilité de montrer leur motivation en direct. Nous, nous sommes là pour les conseiller et les amener à poser ou à se poser les bonnes questions. » Une attitude dynamique et positive, à l'image de celle d'Audrey, 22 ans, quelque peu impressionnée, au départ, par le nombre de stands (mais aussi de demandeurs d'emploi) et qui confiera au sortir du forum avoir acquis une meilleure compréhension de la réalité du marché du travail. Une bonne occasion, enfin, pour les employeurs, de sonder les profils à l'échelle locale, qui, de l'avis de plusieurs d'entre eux, étaient, cette année, particulièrement qualitatifs.



ÉLECTIONS 2015 : LES RÉSULTATS

1^{ER} TOUR ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES À ARPAJON - SCRUTIN DU 22 MARS 2015

	BUREAU 01		BUREAU 02		BUREAU 03		BUREAU 04		BUREAU 05		TOTAL	
Inscrits	1 294	Inscrits	1 262	Inscrits	1 278	Inscrits	1 189	Inscrits	1 027	Inscrits	6 050	
Votants	589	Votants	542	Votants	548	Votants	603	Votants	463	Votants	2 745	
Blancs	14	Blancs	6	Blancs	6	Blancs	15	Blancs	10	Blancs	51	
Nuls	3	Nuls	7	Nuls	5	Nuls	6	Nuls	2	Nuls	23	
Suff. Exp.	572	Suff. Exp.	529	Suff. Exp.	537	Suff. Exp.	582	Suff. Exp.	451	Suff. Exp.	2 671	
											Taux de participation 44,15%	

CANDIDATS	Nbre voix	%										
BUFFLE Alain - MORIN Catherine	149	26,05%	118	22,31%	155	28,86%	163	28,01%	108	23,95%	693	25,95%
FOURNIER Pascal - PERRIER Nicole	213	37,24%	218	41,21%	245	45,62%	203	34,88%	147	32,59%	1 026	38,41%
BOUGRAUD Dominique - TOUZET Alexandre	165	28,85%	151	28,54%	105	19,55%	178	30,58%	171	37,92%	770	28,83%
DAILLY Annie - FELLS Alexandre	45	7,87%	42	7,94%	32	5,96%	38	6,53%	25	5,54%	182	6,81%

2^E TOUR ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES À ARPAJON - SCRUTIN DU 29 MARS 2015

	BUREAU 01		BUREAU 02		BUREAU 03		BUREAU 04		BUREAU 05		TOTAL	
Inscrits	1294	Inscrits	1262	Inscrits	1278	Inscrits	1189	Inscrits	1027	Inscrits	6050	
Votants	597	Votants	548	Votants	571	Votants	603	Votants	506	Votants	2825	
Blancs	11	Blancs	11	Blancs	9	Blancs	10	Blancs	13	Blancs	54	
Nuls	2	Nuls	2	Nuls	5	Nuls	5	Nuls	1	Nuls	15	
Suff. Exp.	584	Suff. Exp.	535	Suff. Exp.	557	Suff. Exp.	588	Suff. Exp.	492	Suff. Exp.	2756	
											Taux de participation 45,55%	

N°	CANDIDATS	Nbre voix	%										
1	BUFFLE Alain - MORIN Catherine	98	16,78	89	16,64	133	23,88	109	18,54	82	16,67	511	18,54
2	FOURNIER Pascal - PERRIER Nicole	254	43,49	232	43,36	272	48,83	239	40,65	181	36,79	1178	42,74
3	BOUGRAUD Dominique - TOUZET Alexandre	232	39,73	214	40,00	152	27,29	240	40,82	229	46,54	1067	38,72

GRUPE ARPAJON AGIR AVEC VOUS



Chers Arpajonnais,

Le programme que nous vous avons proposé il y a un an est lancé et d'ores et déjà plusieurs engagements sont respectés. D'autres nous mobiliserons tout au long du mandat.

Un programme que nous déclinons progressivement afin de minimiser les impacts sur le bon fonctionnement de la ville dont l'activité économique et sociale est déterminante au cœur de l'Arpajonnais.

Les prochains mois seront consacrés au lancement du projet de rénovation du cœur de ville auquel nous associerons le plus grand nombre d'entre vous.

L'opposition municipale UMP et FN fait des constats et regrette le passé, mais on ne bâtit pas un projet sur des regrets. Habitée à ce type de propos, elle dépense beaucoup d'énergie à la critique, une énergie qu'elle pourrait consacrer aux projets communs. Qui

peut croire qu'aucune des actions municipales ne trouvent grâce à leurs yeux. Ceux qui veulent transposer au niveau local les polémiques politiques qui souvent stérilisent l'action nationale ne trouveront pas sur ce terrain l'équipe majoritaire regroupant des élus de différentes sensibilités, car elle consacre toute son énergie à l'action. C'est avant tout, ce qu'attendent les Arpajonnais de leurs élus.

GRUPE ARPAJON MA VIE MA VILLE



1 an de mandat et l'heure d'un premier bilan. Etre élu, c'est décider et impulser une vision pour l'avenir de notre ville. En mars 2014, le Maire d'Arpajon promettait un cadre de vie préservé, un centre-ville rénové et attractif, des équipements publics et des services pour tous. Résultat : depuis un an, le cœur de ville d'Arpajon est délaissé, de nombreux commerces ferment et les infrastructures communales seront rapidement insuffisantes pour accueillir près de 200 logements supplémen-

taires chaque année. Depuis notre élection, nous sommes intervenus pour signaler le retard de 2 ans sur la livraison du Gymnase Anatole France et le surcôt associé, dénoncer l'impact de la réforme des rythmes scolaires qui coûte environ 300 000 € par an sur le budget communal pour le périscolaire et dénoncer certains projets néfastes pour notre cadre de vie (sur-densification, intégration dans le Grand Evry...). Durant les 5 prochaines années, nous poursuivons notre action d'opposi-

tion utile et constructive pour défendre l'identité de notre ville d'Arpajon et son intégration au sein de la future communauté d'agglomération du Val d'Orge.

Arnaud Mathieu, Florence Budet, Gabriel Cruzillac, Sandrine Guédon, Frédéric Cornet.

GRUPE ARPAJON BLEU MARINE



Chers Arpajonnais,

Ces dernières élections départementales ont été un réel succès pour le Front National via sa liste Arpajon Bleu Marine. Pourtant, vu la configuration des candidatures, notamment avec la fusion de l'UMP et de l'UDI, ce scrutin aurait pu s'avérer être un piège, sans compter sur l'abstention massive et prévisible.

Malgré cela, nous avons pu nous qualifier pour le second tour et jouer un réel rôle d'arbitre dans le résultat final.

Preuve que l'implantation locale et notre travail au jour le jour ont été plébiscités par une bonne partie d'entre vous.

Nous remercions tous les électeurs qui nous ont soutenus durant cette campagne et qui ont permis d'apporter un vrai changement politique tant au niveau départemental qu'au niveau local. Nous félicitons Mr Touzet et Mme Bougraud pour leur victoire, mais nous espérons qu'ils tiendront compte des attentes des 20,6 % des électeurs qui

ont fait confiance au Front National et qui attendent des réponses concrètes à leurs préoccupations.

Nous tenions à nous excuser pour une faute de frappe sur notre journal précédent, en effet « notre collègue » a été écrit à la place de « nos collègues », comme vous le savez, il n'y en a pas à Arpajon.

Alain BUFLE, Vanessa JUILLE, Pascal SEVESTRE



L'INNOVATION  à la FRANÇAISE



Portes de garage



Fenêtres



Portes



Volets



Portails



Stores

Tél. 01 69 80 60 23

3 points de vente :

Nozay

Bures sur yvette

Étampes

www.fmp-ouvertures.fr

Krom@web

La solution internet

- Création de sites web
- Référencement
- Communication

Fabien Grenet

06 25 87 03 15

fabiengrenet01@gmail.com

kromaweb.fr



ENTREPRISE
MARTY

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
CRÉATION DE SALLE DE BAIN

14 Bd Jean Jaurès 91290 ARPAJON

port. : 06.20.91.06.24 - mail : entreprise.marty@gmail.com

LIGN'  AUTOMOBILES

focus  Mondeo



Vente Véhicules neufs et occasions
Réparation Mécanique Carrosserie Peinture

Lundi/Vendredi 8h-12h 14h-19h

Samedi 8h-12h 14h-18h

2 Route De Limours

91290 Arpajon

01 64 90 02 15

Fenêtrier 

Élu installateur durable par ses clients

PVC - BOIS - ALU
VOLETS ROULANTS

"depuis 25 ans à votre service"



• N20 - 21 av de la Division Leclerc
91620 La Ville du Bois

Tél. 01 64 49 70 79

• 224 Route de Corbeil
91700 St Geneviève des Bois

Tél. 01 69 44 31 26

rcmfenetrier@orange.fr

ETS LESCURE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC - SOLAIRE - DÉPANNAGE

Sébastien LESCURE
06 98 04 38 53




2, bvd Ernest GIRAUD 91290 ARPAJON Tél./Fax : 01 64 90 38 53
E-mail : se.lescure@orange.fr



MASTERAUTOS
Réparation & Ventes De Véhicules

09 80 77 95 26
20 Avenue Hoche, 91290 Arpajon

Devis Gratuit



REDUCTION DU CREDIT D'IMPOT -50%

Aide ménagère
Garde d'enfants
Aide aux seniors
Jardinage & Bricolage...

Et Plus de 20 services à domicile

1H* OFFERT
Sur présentation de ce coupon
Jusqu'en juillet 2015

SI services à la personne NF

www.apef-services.fr

* Selon la législation en vigueur - CGI art. 199-sexdecies.

et ben voilà, tu l'as ton bilan auditif gratuit *



* Test à visée non médicale

**CENTRE D'AUDITION
CONVERSIONS ARPAJON**
16, RUE GAMBETTA
01 78 85 01 21



conversions
l'excellence accessible

www.conversions.fr

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

MARS

- 14 Hugo GALVAO FAUSTINO et Lélia GONCALVES DE MOURA
28 Abdel-Samad BENTAMA et Monia ZALLA

AVRIL

- 11 Cédric PIFFRET et Stéphanie ARSAC

NAISSANCES

FÉVRIER

- 1^{er} Romane, Pascale, Brigitte DÉBORDES
3 Ayah SOUAFI
6 Mia, Jade VINSON
7 Keyden, Kevin-Nolan NGUIE MONTHARD
9 Mathis, Louis, Théo GERME ; Isatis, Théa, Manon GERME
16 Idriss BAYA CHATTI
21 Clara, Valentine, Adrienne BRAUX
23 Eléa, Corinne, Andrée MOSCATELLI
23 Diana SYLLA

MARS

- 2 Jade, Lala GOUNET
10 Tiago DOS SANTOS CONAN
13 Luca, Marc, Jean-Luc, Hocine HELAN
15 Wyem EL MOHAMADI

- 21 Élio Jean-Claude MARTY
24 Zoé, Lou TAINÉ FAY
29 Aaron LAMBART

AVRIL

- 3 Melvin, Jean-Michel, Jean-Luc MARCOU
4 Bedirhan KIRAT
5 Clémence, Abigaëlle MARIE-SAINTE
9 Marine, Nayeli ESCOBAR ; Kendji, Nino PANO ; Naïa, Angel FADIGA SERRA BEL
20 Lylia DUHAMEL
24 Samy, Zakaria HADBI
29 Théo, David, Chance BASILUABO

DÉCÈS

FÉVRIER

- 3 Alain ROBERT, 58 ans
8 Michelle, Suzanne ROSSET ép. CHICH, 78 ans
9 Denise, Jeanne ETCHEGARAY ép. ROY, 79 ans
13 Jeanne, Yvonne TRAYSSAC veuve LAUSSAC, 94 ans
16 Denise, Marie-Louise, Yvonne GÉRARD veuve NOURY, 93 ans
18 Christian GOMEZ, 74 ans
20 Lucette, Marguerite GÉNOS épouse CHAROLET, 95 ans

- 25 Céline, Danielle, Jacqueline SOUEIX épouse LE RAY, 52 ans
26 Andrée, Georgette, Madeleine MESLIN, 94 ans
27 Simone, Andrée RAVEL veuve BIBLEMONT, 94 ans

MARS

- 2 Marie, Thérèse AYMARD, 93 ans
5 Odette GIMARD veuve DESCHEPPER, 90 ans
6 Sonia, Marlène DA CRUZ, 36 ans
11 Brigitte, Jacqueline BOISSONNADE veuve BERRIOT, 65 ans
12 Marguerite, Amélie GITTON veuve DUBOIS, 101 ans
14 Georges, Yves COCHETEAU, 67 ans
15 Marcel, Gaston BROUSSEAU, 89 ans
17 Hamady, Baijdi MBODJ, 30 ans
19 Monique, Jeanne DANTAN épouse BANGARD, 82 ans
27 Pierre MAGONTY, 73 ans ; Véronique MAROUSSIE, 51 ans
28 Jocelyne, Marie, Louise SAINOT épouse CRINIÈRE, 70 ans

AVRIL

- 2 Emmanuel, Francisque ROPE, 55 ans
16 Jack, Raymond, Edmond AUVITY, 73 ans
16 Christian, Maurice HAUDRY, 69 ans
22 Philippe BRUN, 51 ans

UNE SÉLECTION DES DÉLIBÉRATIONS

(L'intégralité des délibérations du Conseil municipal est consultable en mairie et sur www.arpajon91.fr)

DÉLIBÉRATION N°03/2015

OBJET : octroi de la garantie d'emprunt de la commune pour la réhabilitation d'un ensemble immobilier de 194 sis 21-23 rue des Grouaisons

DÉLIBÉRATION N°11/2015

OBJET : autorisation donnée au maire pour le dépôt du permis de démolir sur la parcelle AE 191, en vue de la réhabilitation des anciens ateliers municipaux, 29 rue Dauvilliers

DÉLIBÉRATION N°15/2015

OBJET : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), subvention de l'État 60 053,77€ pour la réfection de la toiture du bâtiment 29 rue Dauvilliers

DÉLIBÉRATION N°17/2015

OBJET : approbation du rapport 1/2015 de la commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais

DÉLIBÉRATION N°18/2015

OBJET : approbation du rapport 2/2015 de la commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais

DÉLIBÉRATION N°26/2015

OBJET : budget communal - reprise des résultats 2014 et affectation au Budget Primitif 2015

DÉLIBÉRATION N°27/2015

OBJET : examen et adoption du Budget Primitif communal de l'exercice 2015 avec reprise anticipée des résultats 2014

DÉLIBÉRATION N°30/2015

OBJET : vote des taux d'imposition 2015.
11,78% : taxe d'habitation ; 14,74% : foncier bâti ; 46,78% : foncier non bâti

DÉLIBÉRATION N°31/2015

OBJET : demande de subvention auprès de l'État pour l'installation de Tableaux Numériques Interactifs (TNI)

DÉLIBÉRATION N°38/2015

OBJET : dénomination des deux nouvelles voies dans le cadre des 389 logements, 36 avenue de Verdun. Rue Marcelle Gourmelon : voie Nord/Sud. Impasse Paulette Gourmelon : voie Est/Ouest.

DÉLIBÉRATION N°42/2015

OBJET : ateliers arts du feu - approbation de la convention portant sur l'organisation d'ateliers de pratiques artistiques dans le cadre périscolaire et à l'accueil de loisirs

MAIRIE D'ARPAJON

70, Grande Rue 91 294 ARPAJON Cedex - Tél. : 01 69 26 15 05 - Fax : 01 69 26 15 00 — e-mail : mairie@arpajon91.fr — www.arpajon91.fr
Heures d'ouverture mairie : Lundi à jeudi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h45 - Vendredi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h45
Pour l'état civil : tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie, sauf le jeudi. Et le samedi de 9 h à 12 h.

ARPAJON NOTRE VILLE - MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON - Printemps 2015 - N° 57

Directeur de la publication : Monsieur le Maire — Directeurs de la rédaction : Élisabeth Taunay, Olivier Bouton — Journalistes : Jean Larive, Florence Ribeiro — Chargée de la Communication : Aude Berthomier — Crédits photographiques : Jean Larive, Florence Ribeiro, service communication — Régie publicitaire : Citheo Communication : 01 53 92 09 00 — Conception graphique et maquette : www.lesrasqas.com — Impression : Imprimerie LVRI/Grenier www.lvri.fr - Imprimé sur papier PEFC — Toutes reproductions interdites, droits réservés.



LES PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

DIMANCHE 7 JUIN

PHARMACIE EL OMARI (EX-MELINE)
1 BIS AVENUE SALVADOR ALLENDE
91 180 SAINT GERMAIN-LES-ARPAJON
01 60 83 35 75

PHARMACIE CHARRIN
1, RUE ALEXANDRE THORIN
91510 JANVILLE SUR JUINE,
01 60 82 86 03

DIMANCHE 14 JUIN

PHARMACIE CHERUBIN
4, RUE DU COUVERT
91470 LIMOURS
01 64 91 02 19

PHARMACIE GERVAIS-CAQUANT
5 - 7, BOULEVARD ABEL CORNATON
91290 ARPAJON, 01 69 26 91 52

DIMANCHE 21 JUIN

PHARMACIE GIMENEZ
16, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
91470 LIMOURS, 01 64 91 00 71

PHARMACIE GUILLEMAN
2, PLACE DU MARCHÉ
91290 ARPAJON, 01 64 90 01 46

DIMANCHE 28 JUIN

PHARMACIE BALZARINI-BENSO
5 PLACE DE L'ÉGLISE,
91470, FORGES LES BAINS,
01 64 91 11 24

PHARMACIE JARNOUX-GERVAIS
55, GRANDE RUE
91290 ARPAJON, 01 64 90 00 22

DIMANCHE 5 JUILLET

PHARMACIE DU FAYET DE LA TOUR
17, RUE DE L'ARMÉE PATTON
91640 BRIIS SOUS FORGES,
01 64 90 70 16

PHARMACIE SCHOM
25 PLACE DU MARCHÉ,
91290 ARPAJON, 01 64 90 00 15

DIMANCHE 12 JUILLET

PHARMACIE CLAUSIER
5 BIS, RUE DE LIMOURS,
91470 ANGERVILLIERS, 01 64 59 18 38

PHARMACIE TACONNET
60, CHEMIN DE LA GARENNE
91290 LA NORVILLE, 01 64 90 39 39

MERCREDI 14 JUILLET

PHARMACIE MENARD & CORLOUER
CENTRE COMMERCIAL PORT SUD,
RUE JEAN BART
91650 BREUILLET, 01 64 58 47 00

PHARMACIE ROBERT
16, PLACE DE LA MAIRIE
91810 VERT LE GRAND, 01 64 56 25 87

DIMANCHE 19 JUILLET

PHARMACIE CAIGNARD & DEFIVES
PHARMACIE DES TROIS VALLÉES -
24, RUE CHARLES DE GAULLE
91530 SAINT CHERON, 01 64 56 67 36

PHARMACIE AUDET
36, AVE CHARLES DE GAULLE,
91630 MAROLLES, 01 69 14 80 70

DIMANCHE 26 JUILLET

PHARMACIE VINCENT
6, RUE CHARLES DE GAULLE
91530 SAINT CHERON, 01 64 56 60 17

PHARMACIE MAUDET
31-33, GRANDE RUE
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
01 69 14 89 49

DIMANCHE 2 AOÛT

PHARMACIE LEMAS
45, RUE DE LA LIBÉRATION, 91680,
BRUYERES LE CHATEL
01 64 90 07 11

PHARMACIE CABOT
59, RUE HAUTE
91850 BOURAY SUR JUINE
01 69 27 49 29

DIMANCHE 9 AOÛT

PHARMACIE MICHELS
CENTRE COMMERCIAL SIMPLY
MARKET
3, RUE DU 8 MAI 1945,
91310 LEUVILLE SUR ORGE
01 60 84 22 56

PHARMACIE MARTIN

CCL LES FONTAINES SAINT LUBIN
RUE PASTEUR
91790 BOISSY SOUS SAINT YON,
01 60 82 05 96

SAMEDI 15 AOÛT

PHARMACIE CAIGNARD & DEFIVES
PHARMACIE DES TROIS VALLÉES -
24, RUE CHARLES DE GAULLE
91530 SAINT CHERON, 01 64 56 67 36

DIMANCHE 16 AOÛT

PHARMACIE AUDET
36, AVE CHARLES DE GAULLE,
91630 MAROLLES
01 69 14 80 70

→ POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE DE NUIT, COMMISSARIAT D'ARPAJON, TÉL. : 01 69 26 19 70.
→ POUR LES URGENCES MÉDICALES, CONTACTEZ LA MAISON MÉDICALE DE L'ARPAJONNAIS AU 01 69 13 91 91

PERMANENCES DE VOS ÉLUS



CHRISTIAN BERAUD, Maire

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



MAXIME DARRAS, adjoint
au maire chargé des travaux
et de la sécurité.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



CHRISTINE LUFT, 1^{ère} adjointe au
maire chargée de l'enfance et des
affaires scolaires et de la jeunesse.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 02



MARIE-CHRISTINE BLONDIAUX,
adjointe au maire chargée
des affaires sociales, du logement
et des ressources humaines.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 07



ELISABETH TAUNAY, adjointe au
maire chargée de la citoyenneté, de
la communication et des e-services.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 71 72



SOLANGE ENIZAN, adjointe
au maire chargée des seniors
et du lien intergénérationnel.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 07



MARTINE BRAQUET, adjointe
au maire chargée de l'urbanisme
et du renouvellement urbain.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



DANIEL COUVRAT, adjoint au maire
chargé de l'environnement
et des finances.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



RACHID BOUCHAMA, adjoint
au maire chargé du commerce
et de l'artisanat.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



SARAH KRIMI-HENRY, conseillère
municipale déléguée, chargée des
affaires culturelles, du patrimoine
et des festivités.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 71 72



ANTONIO DE ALMEIDA, adjoint
au maire au sport, de la vie
associative et des jumelages.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 26 99



PASCAL FOURNIER, conseiller
municipal.

→ SUR RENDEZ-VOUS

À ARPAJON

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE À DEUX PAS DU CENTRE-VILLE!

Cœur Arpajon

LANCEMENT DERNIÈRE TRANCHE



VOTRE 3 PIÈCES

À PARTIR DE
847 €/mois⁽¹⁾

(Lot D002 - 2 parkings inclus)

Un emplacement pratique et attractif, une architecture abritant des intérieurs chaleureux

- À 10 minutes⁽²⁾ à pied du centre-ville historique, au sein d'un quartier résidentiel.
- À proximité de la gare, des écoles et des commerces.
- Des appartements du studio au 5 pièces avec des balcons, terrasses ou jardins privatifs.

bouygues-immobilier.com

0810 152 112

PRIX D'UN APPEL LOCAL

ESPACE DE VENTE
24, boulevard Jean Jaurès
91290 ARPAJON

**Bouygues
Immobilier** 
Bien plus pour vous

(1) Lot n° D 002 de la résidence "Cœur Arpajon" à ARPAJON. Sous réserve de conclusion d'un contrat de réservation pour l'acquisition de sa 1^{re} résidence principale entre le 15/04/2015 et le 15/05/2015 et réitération de la vente dans les délais stipulés au contrat de réservation et sous réserve d'obtention des prêts aux conditions suivantes. Cette simulation est communiquée à titre informatif, elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 26/03/2015 auprès des établissements de crédits partenaires de La Centrale de Financement pour diverses situations comparables. Cette présentation indicative ne constitue en aucun cas une offre commerciale de financement et n'a aucune valeur contractuelle. Commune d'Arpajon - zone A, par application du nouveau zonage de l'arrêté du 1^{er} août 2014. La simulation est faite en application des nouveaux plafonds de ressources et de montant de PTZ+ issus du décret du 1^{er} août 2014 applicable aux offres de prêt émises à compter du 1^{er} octobre 2014. Exemple de financement établi par La Centrale de Financement pour Bouygues Immobilier, pour l'acquisition d'une résidence principale d'un montant de 215 000 € TTC (hors frais) avec un apport de 10 % hors frais de notaire et garantie. L'opération est réalisée en zone A, par un couple avec un enfant dont le revenu fiscal de référence N-2 est de 33 000 €, susceptible de bénéficier d'un PTZ+ sous réserve du respect des articles L.31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat et R.31-10-1 et suivants du CCH relatif aux conditions d'application du PTZ+). Cet achat est réalisé au moyen de 2 prêts : - d'une part grâce à un prêt à 0 % PLUS d'un montant de 55 900 € d'une durée de 25 ans : prêt amortissable à taux fixe. Mensualités (hors assurance) de 0 € pendant 14 ans, puis 423,48 € pendant 11 ans. TEG annuel (assurance comprise) 0,38 %. Coût total 4 194 € (cotisation d'assurance uniquement). La cotisation d'assurance est de 0,30 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 % - d'autre part grâce à un prêt principal d'un montant de 114 652 € d'une durée de 25 ans : prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat. Mensualités (hors assurance) de 797,82 € pendant 14 ans, puis 374,34 € pendant 11 ans. TEG 3,52 % (assurance incluse). Coût total 56 166,64 € (intérêts, et assurance compris). La cotisation d'assurance est de 0,30 % l'an du capital emprunté pour un capital assuré à 100 %. L'assurance est une assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail pour un emprunteur âgé de moins de 35 ans à la date de l'offre. - La mensualité globale lissée sera de 847 € pendant 25 ans. Simulations faites sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées (article L.312-5 du code de la consommation). Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. La Centrale de Financement, SAS au capital de 908 000 € dont le siège social est situé au 75 rue Saint Lazare 75009 Paris - RCS PARIS 791 400005 - N° Gestion 2013 B03396 - APE 6492Z - Immatriculation ORIAS N° 13002170 - RCP/08 8079845 - RCF/A 6357126 - La liste de tous les établissements de crédits partenaires de La Centrale de Financement est disponible sur www.lacentraledefinancement.fr. Bouygues Immobilier, SA, au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. (2) Temps de trajet donné à titre indicatif, source : Via Michelin. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 7 jours (article L.271-1 du code de la construction et de l'habitation) et pour les contrats conclus "hors établissement" d'un droit de rétractation de 14 jours (article L.121-21 du code de la consommation). Bouygues Immobilier, SA, au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299 - Architecte : Atelier de Midi Architectes - Illustrations : LD3D. Document et illustration non contractuels. OSWALD/CRB - 03/2015.

Fête du Sport



10h-17h
samedi
13 juin



Complexe sportif Duhamel